

# Subventions DÉVELOPPEMENT DURABLE 2021



**Investissez dans  
votre qualité de vie !**

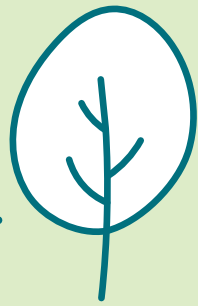
Nous vous soutenons

Le Fonds développement durable accompagne  
financièrement celles et ceux qui souhaitent pérenniser  
la durabilité du territoire prilléran.

# Nature en ville & espaces publics



<b>Nichoirs et ruches</b>	<b>30%</b> (max. 300.-) du prix d'achat
<b>Plantation de haies vives</b>	<b>30%</b> (max. 5000.-) du coût total
<b>Jardins partagés ou participatifs</b>	<b>50%</b> (max. 5000.-) des coûts de la démarche sur une parcelle privée (mandat d'étude, matériel, terre végétale, etc.)
<b>Toitures végétalisées</b> ® → Dans le cadre d'une rénovation	<b>40.-/m<sup>2</sup></b> (max. 10000.-) Conception selon norme SIA 312
<b>Arbres majeurs indigènes</b> → Plantation en surcompensation des règlements communaux	<b>50%</b> (max. 500.-/arbre et 5000.-/parcelle) des coûts de la fourniture et pose
<b>Surfaces perméables</b> → Conversion de surfaces imperméables en surfaces perméables	<b>20.-/m<sup>2</sup></b> (max. 5000.-)



<b>Biotopes</b>	<b>30 %</b> (max. 5000.-) des coûts de réalisation
<b>Charte des jardins</b>	<b>300.-</b> des coûts d'un·e spécialiste. Emblème offert
<b>Récupération d'eau de pluie</b>	<b>30 %</b> (max. 6000.-) sur l'installation de récupération des eaux de pluie pour un usage sanitaire et/ou d'arrosage

## Projets spécifiques

<b>Permis de végétaliser</b>	Mise à disposition de terrain communal pour jardiner en permaculture
<b>Action pour la propreté des espaces partagés</b>	Matériel de nettoyage et évacuation des déchets offerts, soutien logistique

# Lien social



## Association en lien avec le développement durable

→ Épicerie durable, « repair café », etc.

**30 %** (max. 5000.-)

Participation aux frais de création de l'association

## Vaisselle réutilisable

→ Pour manifestations ou fêtes

**50 %** (max. 300.-)

des coûts liés à l'utilisation des kits de vaisselle lavable [www.ecomanif.ch](http://www.ecomanif.ch)

## Courses alimentaires à domicile

**10.-**

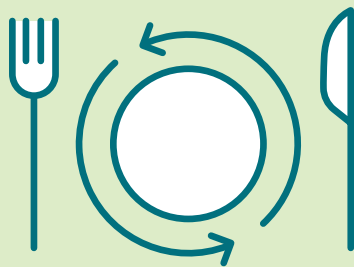
en bon sur un service à 15.- (max. 1000 bons offerts / an).

Service de course alimentaire pour les personnes temporairement à mobilité réduite

Les prix sont en francs suisses (CHF) TTC

**R** Rénovation et remplacement d'équipement

# Alimentation durable



## Obtention d'un label

→ *Fait maison, Ecocook, Fourchette verte* ou équivalent

**1000.-** (versé tous les 5 ans)

pour récompenser la démarche accompagnée d'une action de communication

## Audit « Beelong »

**50 %**

(max. 2000.-, versé tous les 5 ans)



## Appel à projet

Vous avez un projet lié au développement durable ?

Chaque année, la Ville de Prilly soutien un projet sélectionné jusqu'à un montant maximum de

**CHF 10 000.-**

Les subventions sont soumises aux conditions d'octroi détaillées sur [www.priilly.ch/durable](http://www.priilly.ch/durable)  
Contact : 021 622 73 51